



VILLE DE SARRALBE
(MOSELLE)

CHASSE
ORGANISATION DE
BATTUES

Une battue de chasse sera organisée :

- ✚ Samedi 07 décembre 2024
- ✚ Samedi 18 janvier 2025

sur le lot de chasse communale n° 4 – dit du FEYWALD qui comporte 2 parties séparées par le lot réservé de la SIH. La première partie est située entre la voie SNCF désaffectée à RECH, le domaine de la SIH et la limite des bans communaux de KIRVILLER et du VAL DE GUEBLANGE.

La seconde partie située dans la vallée de la Sarre est délimitée par le domaine de la SIH et les bans communaux de BISSERT, HARSKIRCHEN et KESKASTEL (Bas-Rhin).

SARRALBE, le 18 novembre 2024
Le Maire,



Pierre-Jean DIDIOT